



# Tourcoing

Hôtel de Ville  
10 place Victor Hassebrocq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances, de la  
Commande Publique,  
des Affaires Juridiques et  
Immobilières

DFCPAJI\_AR2024\_0055

Délégation de signature à  
**Madame Aziza YEKKEN**  
Responsable du service Gestion  
Budgétaire et Marchés

**Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R. 2122-8 ;

Vu l'arrêté portant titularisation de Madame Aziza YEKKEN au grade d'attaché territorial à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Vu la lettre du 1<sup>er</sup> février 2023 relative à la mutation de Madame Aziza YEKKEN sur le poste de responsable du service gestion budgétaire et marchés au sein de la Direction de l'Architecture et des Ateliers municipaux ;

Considérant que Madame Aziza YEKKEN est responsable du service gestion budgétaire et marchés au sein de la Direction de l'Architecture et des Ateliers municipaux depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

Considérant que Madame Aziza YEKKEN est fonctionnaire de catégorie A ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville de donner délégations de signature à certains agents pour la bonne marche de l'administration ;

## ARRETONS

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à **Madame Aziza YEKKEN**, responsable du service gestion budgétaire et marchés, pour la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de dépenses et notamment relatifs à la gestion des factures de la Direction.

**Article 2** : L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le Maire et par délégation  
Fonction, prénom et nom du signataire

**Article 3** : Cette délégation sera applicable pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent sous réserve de son retrait ou de son abrogation.

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

**Article 5 :** La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - 2 AVR. 2024

**Doriane BECUE**  
Maire de TOURCOING



Signature et paraphe de l'agent délégataire :

The image shows two handwritten signatures in black ink. The first is a cursive signature, and the second consists of the initials 'AS' followed by a horizontal line.

Accusé réception en Préfecture le : - 2 AVR. 2024

Publié sur le site Internet le : - 2 AVR. 2024

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_AR2024\_055 avec 0 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 02/04/2024  
Objet : Délégation de signature à Madame Aziza YEKKEN

Nature : Arrêtés individuels  
Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature  
Date de télétransmission : 02/04/2024 Agent de transmission : AUTOMATE  
Acte : DFCPAJI\_AR2024\_0055 - D\_l\_gation de signature \_ Madame Aziza YEKKEN.pdf  
Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240402-DAJI\_AR2024\_055-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 02/04/2024

